

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une somme de 106 fr. a été prélevée sur les fonds encaissés par la loterie, et adressée au président de l'Alliance, comme contribution à la Caisse centrale de secours

des gardes de l'Alliance suisse des gardes-malades. Cette somme — don de la section de Neuchâtel — représente un franc par membre actif. D^r M^l.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Association cantonale neuchâteloise des samaritains. — Assemblée générale annuelle des sections, le samedi 25 janvier, à 2¹/₂ heures après-midi, à Valangin.

Ordre du jour :

- 1° Appel des sections et des délégués.
- 2° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 3° Rapport de gestion du Comité central.
- 4° Rapport de caisse et des vérificateurs.
- 5° Discussion du règlement révisé.
- 6° Abonnement au *Bulletin*.
- 7° Nomination du Comité cantonal.
- 8° Désignation du lieu de la prochaine Journée cantonale.
- 9° Divers.

Le Locle, samaritains. — En présence de la recrudescence de l'épidémie de grippe, la commission de salubrité publique se vit dans l'obligation d'ouvrir un lazaret d'isolement, dont l'organisation fut confiée à notre section. Le grand Hôtel du Col-des-Roches fut le local jugé le plus convenable par le corps médical, en raison de sa situation un peu retirée et de son aménagement intérieur répondant comme à souhait au but poursuivi.

Malheureusement ce bâtiment qui avait jusqu'ici servi de cantonnement aux troupes gardant la frontière avait été laissé dans un bien

piteux état et la première chose à faire était de le remettre au propre, tout au moins déjà les salles que nous pensions utiliser.

Ne pouvant trouver des personnes pour ces travaux de nettoyage, force fut aux membres de la section de s'y atteler de sorte que pendant 4 soirées ce fut à qui rivaliserait d'ardeur !

Samaritaines et samaritains, qui un balai, qui une éponge ou une serpillière en mains s'en donnèrent à cœur joie de froter, laver, écurer, jusqu'à ce que la propreté régnât de nouveau en maîtresse dans ces lieux, objets de notre future activité.

Depuis 5 semaines notre lazaret fonctionne et a déjà rendu de signalés services à la population. Jusqu'à ce jour 40 malades y ont été hospitalisés et actuellement encore 5 femmes et 18 hommes sont soignés avec dévouement par un groupe de nos samaritaines sous la direction autorisée d'une sœur de la Croix-Rouge et d'un médecin de la localité.

Les samaritains de leur côté sont aussi sans cesse réquisitionnés pour des transports, dont le nombre atteint actuellement 202, alors que pour toute l'année passée ils n'ont été que de 69.

Ainsi, chacun fait son devoir dans la sphère où son activité peut se déployer afin de mettre en pratique les enseignements reçus dans nos cours et exercices.

Nous rappelons que les nouveaux abonnements (voir en 1^{re} page de ce numéro) et les changements d'adresses doivent être signalés sans retard à

**L'administration de la Croix-Rouge
9, rue des Cygnes, à Berne.**